



**Bruxelles, le 21 janvier 2019  
(OR. fr)**

**5559/19**

**DIPL 5**

**NOTE**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la République de Sierra Leone auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Samuel Tamba MUSA en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Ibrahim Sorie

---

Par lettre parvenue le 19 décembre 2018, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République de Sierra Leone auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Samuel Tamba MUSA comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Ibrahim Sorie.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur l'Ambassadeur Samuel Tamba MUSA comme Chef de la Mission de la République de Sierra Leone auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Samuel Tamba MUSA en qualité de Chef de la Mission de la République de Sierra Leone auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° [CM 5876/18](#) en date du 20 décembre 2018, a été acquis à la date du 19 janvier 2019. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.